CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E159857** **VALABLE JUSQU'AU** **07/06/2027**

ÉDITÉ LE 12/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2016

Raison sociale : M.C.F.

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

ROUTE DE BY
39110 LA CHAPELLE-SUR-FURIEUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 2016B00152

Siret : 819 423 245 00011

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4314753-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 000011429157104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022496294504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/03/2026

Téléphone : 03 84 37 81 83 **Fax :**

Portable : 06 59 42 92 53

Responsabilité légale :
GILLES BENOIT GÉRANT

Site Internet : http://www.mcf-bois.com

E-mail : bureau@mcf-bois.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 323 822 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)	23	05/03/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	23	27/03/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		27/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/05/2026 12:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E159857** **VALABLE JUSQU'AU** **07/06/2027**

ÉDITÉ LE **12/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2016
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 2016B00152

Siret : **819 423 245 00011**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4314753-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 000011429157104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022496294504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/03/2026

Raison sociale : **M.C.F.**

ROUTE DE BY
39110 LA CHAPELLE-SUR-FURIEUSE

Téléphone : 03 84 37 81 83 **Fax :**
Portable : 06 59 42 92 53

Site Internet : http://www.mcf-bois.com
E-mail : bureau@mcf-bois.fr

Responsabilité légale :
GILLES BENOIT GÉRANT

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	05/03/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/04/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/04/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/05/2026 12:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.